

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, à compter de 11 h 05, le 8 décembre 2017.

Sont présents formant quorum :

- M. le maire Gilles Lehouillier, Lévis, vice-président du conseil
- M. le préfet Michel Beaulieu, MRC de La Jacques-Cartier
- Mme la conseillère Brigitte Duchesneau, Lévis
- M. le conseiller Guy Dumoulin, Lévis
- M. le conseiller Mario Fortier, Lévis
- M. le conseiller Clément Genest, Lévis
- M. le préfet Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- M. le conseiller Sylvain Légaré, Québec
- Mme la conseillère Michelle Morin-Doyle, Québec
- M. le préfet Harold Noël, MRC de L'Île-d'Orléans
- M. le conseiller Rémy Normand, Québec
- Mme la conseillère Marie-Josée Savard, Québec
- Mme la conseillère Suzanne Verreault, Québec
- M. le conseiller Steeve Verret, Québec
- M. le conseiller Patrick Voyer, Québec

Sont absents :

- M. le maire Régis Labeaume, Québec, président
- M. le maire Sylvain Juneau, Saint-Augustin-de-Desmaures

Sont également présents :

- Mme Marie-Josée Couture, secrétaire corporative
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier

Période de recueillement et ouverture de la séance

En l'absence du président, M. Gilles Lehouillier, vice-président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° C-2017-89

Sur proposition de M. Michel Beaulieu, appuyée par M. Rémy Normand, il est unanimement résolu :

- D'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :
 - Reporter le point 5(TRA) 1 - Suivi de l'étude sur le transport des matières dangereuses sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec

Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 septembre 2017

Résolution n° C-2017-90

Sur proposition de M. Rémy Normand, appuyée par M. Guy Dumoulin, il est unanimement résolu :

- D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 septembre 2017.

Adoptée

Nouveau conseil de la Communauté métropolitaine de Québec

- Un temps d'intervention est accordé au maire de la Ville de Lévis et vice-président du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec;
- Un temps d'intervention est accordé aux préfets des MRC de La Côte-de-Beaupré, de L'Île d'Orléans et de La Jacques-Cartier.

Conseil - Désignation d'un vice-président

Résolution n° C-2017-91

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, appuyée par Mme Marie-Josée Savard, il est unanimement résolu :

- De désigner M. Gilles Lehouillier comme vice-président du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017

Responsable : Direction générale

Adoptée

Comité exécutif - Désignation des membres

Résolution n° C-2017-92

Sur proposition de M. Steeve Verret, appuyée par M. Patrick Voyer, il est unanimement résolu :

- De désigner, M. Harold Noël, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans pour siéger au comité exécutif de la CMQ;
- De désigner, parmi les membres du conseil de d'agglomération de Québec, Mme Marie-Josée Savard, pour siéger au comité exécutif;
- De désigner, parmi les membres du conseil d'agglomération de Québec et du conseil de la Ville de Lévis, M. Guy Dumoulin, pour siéger au comité exécutif.

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017

Responsable : Direction générale

Adoptée

Comité consultatif agricole - Désignation des membres

Résolution n° C-2017-93

Sur proposition de M. Clément Genest, appuyée par Mme Brigitte Duchesneau, il est unanimement résolu :

- De désigner comme membres du comité consultatif agricole de la Communauté métropolitaine de Québec, pour un mandat de trois ans à compter du 8 décembre 2017, les personnes suivantes :
 - M. Guy Dumoulin
 - Mme Marie-Josée Savard
 - M. Sylvain Juneau
 - M. Harold Noël
- De désigner M. Guy Dumoulin à titre de président du comité consultatif agricole.
- De désigner Mme Marie-Josée Savard à titre de vice-présidente du comité consultatif agricole.

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017

Responsable : Direction générale

Adoptée

PMGMR - Désignation de représentants à la Table métropolitaine de coordination de la mise en œuvre

Résolution n° C-2017-94

Sur proposition de Mme Michelle Morin-Doyle, appuyée par M. Pierre Lefrançois, il est unanimement résolu :

- De nommer les représentants suivants en tant que membres de la Table métropolitaine de coordination de la mise en œuvre du PMGMR :
 - M. Harold Noël
 - M. Pierre Lefrançois
 - M. Michel Beaulieu
 - Mme Suzanne Verreault
 - M. Sylvain Juneau
 - M. Patrick Voyer

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017

Responsable : Direction générale

Adoptée

Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) - Désignation des membres du comité politique

Résolution n° C-2017-95

Sur proposition de M. Patrick Voyer, appuyée par M. Clément Genest, il est unanimement résolu :

- De nommer les membres suivants au sein du comité politique du Plan métropolitain d'aménagement et de développement :
 - M. Guy Dumoulin
 - Mme Marie-Josée Savard
 - M. Suzanne Verreault
 - M. Rémy Normand
 - M. Pierre Lefrançois
 - M. Harold Noël
 - M. Michel Beaulieu
 - Mme Brigitte Duchesneau
 - M. Mario Fortier
- De nommer M. Guy Dumoulin à la présidence du comité.
- De nommer Mme Marie-Josée Savard à la vice-présidence du comité.
- De confier au comité le mandat :
 - D'émettre des recommandations à l'égard des dossiers stratégiques relatifs à la mise en œuvre du PMAD;
 - D'émettre des orientations et recommandations à l'égard de l'élaboration du projet de PMAD révisé;
 - De représenter la CMQ, s'il y a lieu, lors d'évènements particuliers associés à la mise en œuvre du PMAD (rencontres, forums, états généraux, table des partenaires, etc.).

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017

Responsable : Direction générale

Adoptée

Table de concertation pour une gestion intégrée du Saint-Laurent – zone de Québec (TCRQ) - Désignation de membres

Résolution n° C-2017-96

Sur proposition de Mme Michelle Morin-Doyle, appuyée par Mme Marie-Josée Savard, il est unanimement résolu :

- De désigner M. Régis Labeaume à la présidence de la Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent – zone de Québec (TCRQ), ainsi que M. Gilles Lehouillier, M. Harold Noël et M. Steeve Verret, à titre représentants du secteur municipal à cette table de concertation.

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017

Responsable : Direction générale

Adoptée

Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes) - Recommandation de nomination au conseil d'administration

Résolution n° C-2017-97

Sur proposition de Mme Suzanne Verreault, appuyée par M. Mario Fortier, il est unanimement résolu :

- De recommander à la Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes) la nomination de M. Guy Dumoulin pour agir à titre de représentant de la Communauté métropolitaine de Québec au sein de son conseil d'administration;
- D'autoriser le remboursement des frais relatifs à la participation de cet élu aux rencontres du conseil d'administration de la Sodes.

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017
Responsable : Direction générale

Adoptée

Comité directeur de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019 – Désignation de membres

Résolution n° C-2017-98

Sur proposition de Mme Michelle Morin-Doyle, appuyée par M. Guy Dumoulin, il est unanimement résolu :

- De désigner M. Harold Noël à titre de représentant de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) au sein du comité directeur dans le cadre de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019.

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017
Responsable : Direction générale

Adoptée

Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec et Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de la Ville de Québec – Désignations

Résolution n° C-2017-99

Sur proposition de M. Steeve Verret, appuyée par M. Michel Beaulieu, il est unanimement résolu :

- De nommer Mme Luce Bergeron à titre de représentante de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord) pour le Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec;
- De nommer Mme Luce Bergeron à titre de représentante de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord) pour le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017
Responsable : Direction générale

Adoptée

Organismes de bassins versants - Désignation des membres au conseil d'administration

Résolution n° C-2017-100

Sur proposition de M. Harold Noël, appuyée par M. Sylvain Légaré, il est unanimement résolu :

- De nommer Mme Suzanne Verreault à titre de représentante de la CMQ au sein de l'Organisme des bassins versants de la Capitale et nommer M. Alexandre Bélanger, conseiller en environnement à la CMQ, à titre d'observateur et en informer l'organisme.
- De nommer M. Pierre Lefrançois à titre de représentant de la CMQ au sein de l'Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency et nommer M. Alexandre Bélanger, conseiller en environnement à la CMQ, à titre d'observateur et en informer l'organisme.
- De nommer M. Guy Dumoulin à titre de représentant de la CMQ au sein du Comité de bassin de la rivière Chaudière et nommer M. Alexandre Bélanger, conseiller en environnement à la CMQ, à titre d'observateur et en informer l'organisme.

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017

Responsable : Direction générale

Adoptée

Assurance collective des employés de la CMQ

Résolution n° C-2017-101

Sur proposition de M. Sylvain Légaré, appuyée par Mme Brigitte Duchesneau, il est unanimement résolu :

- D'accepter les conditions de renouvellement contractuelles de l'assurance collective de la CMQ soumise par SSQ Groupe financier, à compter du 1^{er} janvier 2018 pour une période de douze (12) mois, selon une prime annuelle maximale de 102 126 \$ taxe incluse, et autoriser la dépense à cette fin.

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017

Responsable : Direction générale

Adoptée

Budget 2017 – Virement

Résolution n° C-2017-102

Sur proposition de M. Michel Beaulieu, appuyée par M. Guy Dumoulin, il est unanimement résolu :

- D'autoriser un virement budgétaire de 50 000 \$ provenant de la fonction « Aménagement, urbanisme et développement – poste rémunération » à la fonction « Administration – poste matériel informatique ».

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017

Responsable : Trésorerie

Adoptée

Budget 2017 – Engagements budgétaires – Partie II

Résolution n° C-2017-103

Sur proposition de Mme Suzanne Verreault, appuyée par M. Sylvain Légaré, il est unanimement résolu :

- D'engager le surplus financier de la Partie II du budget 2017 pour le financement d'activités du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles prévues en 2018.

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017

Responsable : Trésorerie

Adoptée

Budget - Surplus affectés des années antérieures

Résolution n° C-2017-104

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, appuyée par Mme Marie-Josée Savard, il est unanimement résolu :

- De libérer les surplus affectés des années 2014 et 2015, totalisant 129 897,89 \$, et affecter un montant de 100 000 \$ pour la photographie aérienne 2018.

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017

Responsable : Trésorerie

Adoptée

Calendrier des séances du conseil de la CMQ 2017- Modification

Résolution n° C-2017-105

Sur proposition de M. Michel Beaulieu, appuyée par M. Steeve Verret, il est unanimement résolu :

- De modifier le calendrier des séances du conseil pour l'année 2017 afin de retirer la séance prévue le jeudi 14 décembre 2017.

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017

Responsable : Secrétariat corporatif

Adoptée

Conseil - Calendrier des séances pour l'année 2018

Résolution n° C-2017-106

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, appuyée par M. Mario Fortier, il est unanimement résolu :

- D'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) pour l'année 2018, lesquelles se tiendront à l'Édifce Andrée-P.-Boucher;
- D'inviter le conseil de chaque composante à tenir compte du calendrier des séances du conseil de la CMQ lors de l'adoption des projets de règlement et des règlements devant lui être soumis, et ce, afin de permettre le respect des délais légaux impartis.

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017
Responsable : Secrétariat corporatif

Adoptée

Avis sur le Règlement n° 04-2017 modifiant le règlement adoptant le schéma d'aménagement révisé n° 02-2004 de la MRC de La Jacques-Cartier

Résolution n° C-2017-107

Sur proposition de M. Michel Beaulieu, appuyée par Mme Marie-Josée Savard, il est unanimement résolu :

- D'approuver le « Règlement n° 04-2017 modifiant le règlement adoptant le schéma d'aménagement révisé n° 02-2004, relativement à l'autorisation d'une dérogation pour la construction d'un étang aéré localisé dans la zone inondable 0-20 ans de la rivière Jacques-Cartier sur le territoire de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, à la modification des règles d'interprétation des limites des grandes affectations de façon à permettre aux municipalités de modifier leur plan d'affectation et de zonage en concomitance avec la rénovation cadastrale et à la modification des lieux d'emplois de manière à agrandir le lieu d'emploi 1B à même une partie du lieu d'emploi 1A et à remplacer le tableau 33 du SAR afin d'y intégrer la caractérisation et les normes prescrites pour le secteur 1A » adopté par la MRC de La Jacques-Cartier;
- D'autoriser la secrétaire corporative à délivrer et à transmettre à la MRC de La Jacques-Cartier le certificat de conformité requis par la loi à l'égard de ce règlement, la présente résolution faisant office de ce certificat;
- De transmettre à la MRC de La Jacques-Cartier copie du présent rapport décisionnel ainsi que de ses annexes.

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Projet de développement de l'utilisation de la biomasse forestière - Entente à intervenir entre la CMQ et la Ville de Québec - ADDENDA

Résolution n° C-2017-108

Sur proposition de M. Steeve Verret, appuyée par Mme Suzanne Verreault, il est unanimement résolu :

- D'autoriser le vice-président et la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec à signer l'addenda numéro 1 de l'*Entente intermunicipale concernant le développement de la filière de la biomasse forestière intervenue entre la Ville de Québec et la Communauté métropolitaine de Québec*.

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017
Responsable : Environnement

Adoptée

Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent – zone de Québec (TCRQ) -
Dépôt du Plan de gestion intégrée régional du Saint-Laurent (PGIR) pour la zone de Québec

Résolution n° C-2017-109

Sur proposition de M. Clément Genest, appuyée par M. Patrick Voyer, il est unanimement résolu :

- De prendre acte du Plan de gestion intégrée régional (PGIR) pour la zone de Québec, réalisé dans le cadre des travaux de la Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent – zone de Québec;
- D'autoriser le dépôt du PGIR au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de l'entente intervenue en 2013.

Référence : Rapport décisionnel du 8 décembre 2017

Responsable : Environnement - *Gestion intégrée du Saint-Laurent*

Adoptée

Bordereau d'information

Les éléments suivants sont déposés au bordereau d'information :

A) Contrats octroyés par le comité exécutif :

- 1) *Trame verte et bleue métropolitaine : Parcours du fleuve - tenue d'une journée de réflexion : Autoriser la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à tenir, à l'automne, une journée de réflexion sur la vision du Parcours du fleuve, et ce, dans le cadre de la Trame verte et bleue métropolitaine; Autoriser la direction générale à confier un mandat à l'Institut du Nouveau Monde, une firme spécialisée dans la tenue d'ateliers participatifs, pour un montant de 15 250 \$ (taxes en sus), afin d'accompagner la CMQ dans l'organisation de cette activité. - Résolution E-2017-89*
- 2) *Plan de protection des sources d'eau – Octroi pour la réalisation d'une étude ayant pour objet « Outil d'évaluation économique pour la planification du développement urbain et périurbain sur le territoire de la CMQ » : Annuler la résolution E-2015-132; Octroyer à la firme ÉcoRessources un mandat afin de réaliser une étude ayant pour objet « Outil d'évaluation économique pour la planification du développement urbain et périurbain sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec », selon le devis joint en annexe, pour un montant de 20 000 \$, taxes en sus. - Résolution E-2017-90*
- 3) *Impression de dépliants dans le cadre de la campagne sur la récupération des résidus dangereux : Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à l'impression de dépliants auprès de la compagnie Deschamps impression pour un montant de 15 502 \$, excluant les taxes applicables, afin d'encourager les citoyens à visiter le nouvel outil en ligne conçu dans le cadre de la campagne de sensibilisation et d'information sur la récupération des résidus dangereux. - Résolution E-2017-91*
- 4) *Projet de recherche « Évaluation comparative des coûts totaux des déplacements urbains et interrégionaux au Québec pour le développement d'outils d'aide à la décision relative aux choix de mobilité durable et l'optimisation de réseaux de transport » : Appuyer la demande de subvention de l'Université Laval pour la réalisation du projet intitulé « Évaluation comparative des coûts totaux des déplacements urbains et interrégionaux au Québec pour le développement d'outils d'aide à la décision relative aux choix de mobilité durable et l'optimisation de réseaux de transport » par une aide financière de 30 000 \$ (taxes incluses) sur trois ans (2018-2019-2020), et ce, conditionnellement à son obtention d'une subvention du Programme de recherche en partenariat sur la réduction de gaz à effet de serre du Fonds de recherche du Québec : Nature et technologie/Société et culture; Autoriser la direction générale à signer tous documents pour donner plein effet à la présente résolution. - Résolution E-2017-93*

- 5) *Renouvellement des licences pour les logiciels ESRI Canada : Autoriser le renouvellement des licences des logiciels de géomatique auprès de la firme ESRI Canada au coût de 27 695,65 \$ incluant les taxes pour l'année 2017-2018. – Résolution E-2017-94*
 - 6) *Biomasse forestière - Étude sur l'utilisation de la biomasse pour la production de vapeur de la cité universitaire : Autoriser le président et la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à signer un protocole d'entente à intervenir entre la CMQ et l'Université Laval pour un montant de 21 725 \$ (taxes en sus), dans le cadre du Projet de développement de l'utilisation de la biomasse forestière dans la région de la Capitale-Nationale et de Lévis 2017, et ce, conformément à la proposition de service de la firme GCI. – Résolution E-2017-100*
 - 7) *Gestion des matières résiduelles - Campagne publicitaire contre le gaspillage alimentaire : Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à : retenir les services de l'agence La Raffinerie pour réaliser une capsule vidéo portant sur le gaspillage alimentaire, au coût de 21 750 \$ (taxes en sus); réserver la fourniture d'espaces médias pour la campagne de publicité ou de promotion contre le gaspillage alimentaire, au coût de 47 396 \$ (taxes en sus); retenir les services de Studio Expression, membre signataire de l'Union des artistes, pour l'embauche d'un comédien et la diffusion de la capsule vidéo, au coût de 5 042,53 \$ (taxes en sus). – Résolution E-2017-103*
- B) Historique des factures de plus de 2 000 \$ avec un total de plus de 25 000 \$ au 30 novembre 2017
- C) Procès-verbal de la séance du comité exécutif du 29 juin 2017
- D) 2017-09-28 – Lettre du MAMOT - Trame verte et bleue métropolitaine
- E) 2017-10-03 – Lettre de l'Université Laval - Remerciement pour le soutien accordé à l'École d'été en agroécologie de la Chaire en développement international de l'UL
- F) 2017-10-11 – Lettre du MAMOT - Accord du prolongement du délai de dépôt du premier projet du PMAD révisé
- G) 2017-11-21 – Lettre du MAMOT – Entrée en vigueur du Règlement n° 2017-85
- H) 2017-11-22 – Commission scolaire de la Capitale – Consultation : *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021*
- I) 2017-11-29 – Note – Journée de réflexion sur le *Parcours du fleuve*
- J) 2017-12-01 – Note – Entente CMQ - Commission scolaire des Premières-Seigneuries Fin des obligations respectives
- K) 2017-12-01 – Lettre au MTMDET – Projet d'interconnexion des services de transport adapté sur le territoire de la CMQ

Période d'intervention des membres du conseil

Un temps de parole est laissé pour les membres du conseil qui désirent intervenir.

Période de questions du public

Une période est réservée aux questions du public.

PROCÈS-VERBAL

-11-

Clôture de la séance

Résolution n° C-2017-110

Sur proposition de M. Rémy Normand, appuyée par Mme Michelle Morin-Doyle, il est unanimement résolu :

- De lever la séance à 11 h 30.

Adoptée

Les résolutions C-2017-89 à C-2017-110 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) GILLES LEHOULLIER
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRÉTAIRE CORPORATIVE